L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS

[illegible] 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS :
MERCREDI MATIN, 3 MARS.

## FEUILLETON.

# LES TROIS FILLES D'HONNEUR.

PAR

FÉLIX DE SERVAN.

TROISIEME PARTIE.

XV.

LE COUP DE PISTOLET.

Suite.

La précaution est devenue inutile ; car, frappées de terreur, Léonie, Geneviève et Jeanne avaient déjà perdu connaissance.

Trois de ces hommes emportèrent Mlle de Lormel à travers le bosquet sur le bord de l'eau. Là, deux bateaux étaient amarrés sous le feuillage des saules ; ils se jetèrent avec leur prisonnière dans une de ces embarcations, et, ramant avec vigueur, s'éloignèrent rapidement de la rive, puis remontèrent le cours de la Seine, comme pour se porter au delà du Pecq.

Des trois hommes restés dans le bosquet, l'un fit le guet, pour éviter les surprises, les deux autres gardèrent Geneviève et Jeanne, qui ne tardèrent pas à recouvrer l'usage de leurs sens.

— Ne craignez rien ! leur dit-on d'une voix dure et menaçante, on ne vous veut point de mal ; dans quelques instants, vous serez libres ; mais, si vous tentez de pousser un cri, vous êtes perdues !

Jeanne et la jeune fille demeurèrent muettes, tremblantes, glacées d'effroi, sous la main et sous l'œil de leurs farouches gardiens. Ces inconnus, en lesquels dans cette situation, n'avaient d'autre intention que de les empêcher de donner l'alarme avant que ceux qui avaient enlevé Léonie se fussent mis hors de toute atteinte.

Au bout d'une demi-heure, celui qui faisait le guet sur la lisière du bosquet vit une barque aborder à l'autre extrémité de la rive, près de la demeure du jardinier.

— Fuyons ! leur dit-il, on vient !

Et tous les trois, laissant leurs prisonnières en liberté, allèrent se précipiter dans le deuxième bateau qui les attendait sous les saules.

De leur côté, Geneviève et Jeanne se traînèrent à demi mortes d'épouvante vers l'habitation de Laurent.

Elles aperçurent alors le bateau qui avait causé la fuite des bandits.

Au moment où elles arrivaient à l'endroit où l'on était occupé à l'amarrer, un jeune homme en sortait et mettait le pied sur le sol : c'était Raimond de Valbran.

Inutile de raconter l'émouvante explication qui s'ensuivit : on la conçoit.

Raimond était fou de désespoir et de fureur.

— Mais de quel côté, demanda-t-il, ces scélérats se sont-ils dirigés avec Mlle de Lormel ? Ont-ils descendu le cours de la Seine ?

— Ils l'ont remonté, répondit Geneviève.

Raimond se frappa le front.

— Ah ! mon Dieu ! s'écria-t-il, ce sont eux sans doute que j'ai vus il y a un quart d'heure à peine ?

— Sur la rivière ?

— Non !.... écoutez-moi ; ne voulant point me montrer aux habitants du Pecq, qui auraient pu être curieux de savoir où je me rendais, j'avais ordonné à mon batelier de me prendre un peu au-dessous de ce village : à cinquante pas en amont du lieu où il m'attendait, est une petite maison, bâtie sur le bord de l'eau, qui en baigne la muraille ; comme j'approchais de mon bateau, j'en aperçus un autre arrêté le long de cette habitation isolée, et, malgré la distance et l'obscurité, je crus distinguer trois hommes qui, pareils à des ombres, se glissèrent sans bruit de ce bateau dans la cour de la maison, en y entraînant avec eux quelque chose dont je ne pus discerner la forme.

— C'était Léonie, encore évanouie sans doute ! dit Geneviève ; ses ravisseurs étaient justement au nombre de trois.

— Ah ! Dieu soit loué ! Je sais où elle se trouve !.... je cours la délivrer !

— Mais, monsieur Raimond, reprit Geneviève effrayée, vous êtes seul ! et cette maison est peut-être pleine de bandits !

— Quand ils seraient cent, saurais-je donc reculer devant le péril, quand il s'agit de porter secours à Léonie ?

— Mais, si vous alliez à Carrières-sous-Bois chercher M. Tavar ?

— Vous me proposez l'impossible ; n'ai-je pas à craindre que chaque minute de retard ne cause la perte de celle que je dois tâcher de sauver à tout prix ? Car, d'un moment à l'autre, ne peut-on l'éloigner de ce lieu pour la transporter dans un couvent ?.... Mais vous, mademoiselle, chargez, je vous prie, Laurent d'aller instruire M. Tavar de ce qui se passe.

— Oui ! oui ! comptez sur moi !

— Puis avertissez la reine.

— Je ne puis rentrer seule au château...... d'ailleurs, je n'aurais pas la liberté de parler à la reine ; elle s'entretient en ce moment avec le roi.

— Mais adieu ! adieu !.... pour l'instant, le salut de Léonie ne repose plus que sur moi seul !

Et Raimond sauta dans sa barque en disant au batelier :

— Cinquante pistoles pour toi si, dans dix minutes, tu m'as reconduit à l'endroit où tu m'as pris !

Raimond, tout en remontant ainsi le cours du fleuve, se traça son plan d'opérations pour arracher Mlle de Lormel des mains de ses ravisseurs. Il était seul, et n'avait que son épée ; mais il était brave, agile, doué d'une force peu commune, et il savait qu'un homme en vaut dix, quand, armé de la justice de sa cause, il attaque des scélérats qui ont violé les lois de l'humanité. Néanmoins, il n'était pas certain de la réussite dans sa téméraire entreprise, et il songea à tourner les difficultés et les dangers qu'elle présentait.

Chercher à s'introduire par l'entrée ordinaire dans la maison où il croyait Léonie renfermée, c'était s'exposer à un échec, et même à une défaite presque inévitable ; car, dans ce cas, rien n'était plus facile à ceux qui la gardaient que de le repousser, et même de le faire périr victime de son extravagante attaque ! C'était donc à la ruse qu'il devait d'abord avoir recours pour tomber au milieu d'eux à l'instant où ils seraient tous dans une sécurité complète, et délivrer alors la prisonnière dans le premier moment de leur stupeur. Il se rappelait que cette maison, dont l'extérieur lui était connu, avait une fenêtre donnant sur la Seine, et pratiquée à sept ou huit pieds seulement au-dessus de l'eau : il prit en conséquence le parti, au cas où il ne serait point aperçu, de faire arrêter son bateau sous la fenêtre même, qu'il escaladerait pour pénétrer dans le logis.

Mais il nous faut maintenant nous séparer de lui pour jeter un coup d'œil dans cette habitation solitaire.

C'était bien là, en effet, que Léonie avait été conduite. Nous allons, pour ce qui la concerne, reprendre notre récit au moment où elle était entraînée dans la maison par ses trois ravisseurs.

Elle revenait à peine alors de son évanouissement. Toutefois, elle remarqua avec surprise, dans la chambre de ce petit bâtiment, un carrosse attelé de deux chevaux, mais on ne laissa pas le temps d'arrêter ses regards sur cette voiture : on l'enferma vite dans la chambre la plus reculée du rez-de-chaussée qui ne se composait que de deux pièces. Elle aperçut, dans cette chambre, un homme gros et court, dont le visage, à son aspect, se contracta d'une façon étrange ; mais l'expression qui anima ce visage était d'une nuance si équivoque, qu'on n'eût pu démêler si elle provenait d'un sentiment de méchanceté, d'étonnement ou d'indignation.

— Veille sur elle ! dit brusquement à cet homme l'un des trois ravisseurs en lui montrant Léonie ; nous avons, nous, à faire le guet autour de la maison.

Puis, il disparut, suivi de ses deux compagnons.

A l'instant même, le nouveau gardien de Léonie s'approcha vivement d'elle, et lui dit tout bas d'une voix très agitée :

— Mademoiselle, prenez ceci !

Il fouilla dans une de ses poches, et lui présenta un pistolet.

La jeune fille fit en arrière un mouvement de frayeur.

— Prenez, vous dis-je, mademoiselle ! continua-t-il d'un ton plus pressant encore ; ayez confiance en moi ; je suis le seul défenseur que vous puissiez rencontrer ici ! Mais ne balancez pas ; les moments sont précieux : vous n'avez le temps ni d'hésiter, ni de vous étonner.

Léonie examina ce personnage et sa physionomie lui parut sincèrement alarmée.

— Mais, répondit-elle, que voulez-vous que je fasse de cette arme ?

— Elle vous servira à défendre votre honneur, qui est ici menacé !

— Menacé ?.... et par qui ?

— Par celui qui est cause de votre enlèvement !

— Et quel est cet infâme ?

— M. de Largeac.

— Ah ! fit la jeune fille effarée.

Et, par un mouvement machinal, elle tendit la main et prit le pistolet.

— Dans un instant, vous le verrez arriver, poursuivit le gardien ; son intention est d'avoir une longue conversation avec vous, sous prétexte de vous entretenir des secrets importants..... C'est alors que vous auriez tout à craindre de lui. Après cette entrevue, vous devez être jetée dans le carrosse que vous avez sans doute aperçu dans la cour, puis transportée à Paris, dans le couvent de Saint-Antoine-des-Champs, où l'on vous forcera de prendre le voile.

— O mon Dieu ! mon Dieu ! soupira Léonie en se laissant tomber sur une chaise.

— De grâce, mademoiselle, ne vous abattez pas, mais armez-vous de courage pour renverser le plan conçu à votre égard.... J'achève rapidement ce que j'ai à vous dire : M. de Largeac, pour des motifs qui vous sont connus, craint excessivement, depuis hier, d'être rencontré par des personnes de la cour ; aussi évite-t-il avec soin de se montrer sur les chemins aux alentours de Saint-Germain ; il n'arrivera donc pas ici par la porte, mais par cette fenêtre qui donne sur la Seine...... Eh bien ! vous n'avez qu'une chose à faire, c'est de l'empêcher de mettre pied dans la chambre.

— Et comment cela ?

— Mais en lui brûlant la cervelle ! dit notre complaisant gardien ; et il faut avouer que votre tâche sera bien simple et bien facile : dès qu'il montrera sa tête au-dessus de la fenêtre, vous n'aurez qu'à lui présenter le canon de votre pistolet, appuyer sur la détente..... et la besogne sera faite !

Léonie passa la main sur son front brûlant ; à peine lui restait-il assez de raison pour saisir le sens des paroles de son interlocuteur.

— Donc, continua-t-il, voilà votre honneur sauvé !..... Vous n'avez plus alors sur les bras que l'affaire du couvent ; or, c'est moi qui conduis le carrosse ; peut-être ma position de cocher me permettra-t-elle de tenter quelque chose pour votre délivrance...... Mais je me retire, mademoiselle, pour vous laisser agir librement ; je vais passer dans la pièce voisine, où je ferai semblant de veiller sur vous en me tenant en sentinelle le long de la porte.... Un mot encore : si vous aviez peur, vous me demanderiez, vous avez de vous préparer une cette fenêtre [illegible] la [illegible] de votre [illegible] vos [illegible] de [illegible] les bien des [illegible]

— Mais qui êtes-vous donc, demanda Léonie, vous qui prenez ainsi mes intérêts à cœur ?

— Mademoiselle, avez-vous entendu parler du cocher Buvarin ?

— Non !

— Eh bien ! si vous revoyez jamais le capitaine l'Ermite et M. Tavar, dites-leur, je vous prie, que Buvarin a fait, ce soir, tout ce qu'il a pu pour vous sauver..... Dé grâce, ne l'oubliez pas ! car je serais si heureux de m'attirer l'estime de ces deux hommes extraordinaires, qui ont à la fois l'objet de mon admiration, de mon dévouement et de mon amour !

Buvarin s'éloignait ; il revint.

— A propos, mademoiselle, reprit-il, si l'on vous interrogeait sur votre pistolet, répondez qu'il est sur vous depuis plusieurs jours, depuis que vous êtes sans cesse exposée à des dangers....

Et le cocher sortit.

(A continuer.)

## BULLETIN FINANCIER.

Mardi soir, 2 mars 1869.

[illegible] encore l'absence de change [illegible] sur le marché monétaire [illegible]. Dans les rues, la faux de Papier de commerce passe à 1 pour cent par mois les billets de premier ordre et 1 à 1 1/2 [illegible] ordre ; 1 pour cent par mois [illegible] de commerce No 1, avec garanties [illegible], et 1 1/2 à 2 le bon à No 2. Les billets hypothécaires sont cotés à 9 à 11 pour cent par an le No 1 et 11 à 13 le No 2. — Les banques escomptent la plus grande partie du bon papier de commerce que leurs offrent leurs clients et prêtent volontiers, à courte échéance, sur des garanties satisfaisantes.

L'or a ouvert à 132 1/8 à 132 3/8 contre 132 1/2 à New York et, après de faibles opérations, a fermé à 132 3/8 à 132 1/2. Les ventes comprennent $1500, $20,000 et $[illegible],000 à 132 1/4, $3000, $5000 et $13,000 à 132 3/8 $2000, $2000 et $10,000 à 132 1/2. Dans l'argent, une somme de $300, en demi-piastres américaines, a changé de mains à 130 et $1600 à 130 1/4. Le marché a manqué d'argent et les cotes sont nominales.

Il s'est fait peu de chose dans le change étranger ; les cours ont baissé avec l'or et les traites dans Wall Street. Les ventes de sterling sont : 3000 livres No 1 à 142 1/2, 3700 livres à 142 3/4 commercial, 2000 livres clair No 1 à 143, une somme ordinaire à 143 1/4, 3000 livre au même taux et un petit montant de banque à 143. Dans le change sur France, 40,000 francs de banquiers, en plusieurs sommes, à 3.93 3/4. Le Sterling peut être coté à 142 1/2 à 143 1/4 le connaissement et le clear et 143 1/2 à 144 le change de banque ; le change sur France, à 3.96 1/4 à 3.95 le premier et 3.93 3/4 à 3.92 1/2 le second.

Les offres de change américain ont été rares et les cours ont haussé de 1/8 pour cent. Les banques ont tiré sur New-York à la clôture, à 1/4 à 3/8 de prime ; quelques-unes d'entre elles ont répondu à une assez bonne demande pour remises. Les ventes de change de commerce sont : $12,000 à vue, sur New-York, au pair, $6,000 à 1/16 de prime, $5,000, $10,000, $25,000 et $50,000 à 1/8, $10,000, $20,000 et $10,000 à 3/16, $100,000 au même taux, $50,000, à vue, sur Boston, à 3/16 et $10,000, à quinze jours de vue, sur Philadelphie, à 5/8 d'escompte.

100 actions de la Banque de l'Etat de la Louisiane se sont vendues à $22 et 200 du chemin de fer de Jackson à $6 25.

$10,000 en bons du chemin de fer de Jackson, première hypothèque, ont changé de mains à 80 1/4, $5000 en bons 6 pour cent de Levées de l'Etat à 71, $10,000 dito 8 pour cent, coupons de mars, à 91 1/2 et $10,000 dito, coupons de juillet, à 89 1/2.

$1000, en mandats de l'Etat se sont vendus à 88 et $10,000, de la police métropolitaine, à 86.

Les billets de la ville ont faibli. On a vendu $5000 à 25 3/4 d'escompte, $10,000 à 26 et $5000 à 26 1/4.

Aucune vente de billets de l'Etat ni de la banque de la Louisiane n'a été annoncée.

On a vendu, ce soir, au Board des courtiers, $5000, en bonds 6 pour cent de levées, à 71, $2500, en billets de l'Etat, à 85 ; $580 dito à 85 1/2.

## BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Mardi soir, 2 mars 1869.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui se sont bornées à 1300 balles à des prix irréguliers et plus bas. Les cotes sont nominales, mais les prix payés ont été d'accord avec 24¼ à 25¼ c pour l'ordinary, 26 à 26¼ pour le good ordinary, 26¾ à 27¼ pour le low middling, 27¾ à 28 pour le middling, 28¼ à 28½ pour le strict middling et 29½ à 30 cents pour le good middling.

ETAT DU COTON.

| | | |
|---|---|---|
| Stock en mains le 1er sept 1868—balles | 3044 | |
| Arrivé dep. notre dern. rap. | 3391 | |
| " précédemment | 686246 | 689637 |
| | | 692681 |
| Expédié aujourd'hui | 3343 | |
| " précédemment | 540684 | 544027 |
| Stock en mains, &c | | 148654 |

FRET—Il ne s'est opéré aucune amélioration sensible sur le marché au fret tant pour ce qui regarde le fret étranger que pour le cabotage. Les offres pour tous les points sont fort peu nombreuses et les taux en général ne sont guère mieux que nominaux et nous offrons les chiffres suivants comme les plus proches :

Coton sur vapeurs pour Liverpool — d la livre, pour New York ¾ c, pour Boston 1 et [illegible] livre, Philadelphie [illegible] la livre, mélasse pour New York $1 75 à $2 le baril, porc et bœuf pour New York $1 25 c — par baril le baril, mais pour les ports du Nord 18 à 20 cents le boisseau, pour Liverpool — d le boisseau. Sur voiliers les taux demandés en ce moment comme suit : Coton pour Liverpool à 15/32 d la liv, pour le Havre 1 à 1 1/16 cent pour Brême 1 1/8 cts, maïs et blé pour Liverpool 10 d le boisseau ; gateaux de graines de coton, pour Liverpool 33 s 6 d la tonneau.

TABAC—Depuis notre dernier rapport la demande a été bonne, mais nous n'avons à annoncer que des ventes embrassant 40 boucauts, dont 36 de lugs à medium good à 11 c, 2 de fin à 13 c, et 8 de lugs à 9 à 10¼ cts la livre. Le stock formé par les recettes de cette saison et actuellement à vendre est assez fort pour mettre les acheteurs à même de faire leurs choix. Recettes pendant les trois jours qui viennent de s'écouler, 97 boucauts. Pas d'exportation. Stock en mains et à bord de navires 1672 boucauts. Exporté dans le même laps de temps 1535. Le tabac nouveau peut être aujourd'hui coté comme suit :

Léger—Refused, 6 à 7 c ; Common Leaf 8 à 9, Medium, 9 à 10, bon 10 à 11, fin, 12 à 14, Choice selections, 14 à 15 ; fin pour capes, — à —.

Lourd—Refused, 7 à 8 c, Common leaf, 9 à 10 ; medium, 10 à 11 c, good, 11 à 12 c, fine 12 à 15 c ; choice selections 15 à 19, Capes belles 16 à 25.

SUCRE ET MÉLASSE—Le marché est calme spécialement en ce qui regarde le sucre. En effet, la place est dans un calme plat, les détenteurs refusant de vendre plutôt que de se soumettre à la baisse exigée par les acheteurs. Pour le moment, nous répéterons—en les donnant comme nominales—nos cotes antérieures, bien, cependant, qu'il se soit fait des ventes dont les prix ont accusé une baisse de ½ à ¾ c. Les renforts de mélasse vendus aux prix antérieurs : Sucre inférieur 9¼ à 11¼ c, commun 12½ à 13 c, fair 13¼ à c 13¾, fully fair 15¼ à — prime 15 1/2 à 15¼ c, choix 16¼ à — cents — jaune clarifié 17 à 17¾ cents, blanc clarifié 17¼ à 18¼ c la livre, seconds — à —. Mélasse en fermentation 60 à 78 ct, selon la qualité, 80 à 81 pour la prime et 83¼ c le gallon de choisie.

ARRIVAGES DE L'OUEST—Il ne nous est arrivé aucun bateau de l'Ouest depuis notre revue d'hier.

FARINE—Le marché a été calme, mais ferme aujourd'hui, sans aucun changement décidé de prix. Il s'est vendu 1700 barils de l'article, dont 75 de superfine à $6 25, 250 do $6 37¼, 150 de double extra à $6 90, 154, 200 et 500 do $7 100 de triple extra à $7 70, 30 à $7 75 et 200 d'extra de choix à $9 50 le baril.

MAIS—Le maïs est rare et en demande et les prix en sont très fermes. Hier, maison ne l'avait pas rapporté—1000 sacs de blanc se sont vendus à 80 cts le boisseau et 250 de jaune de choix—la dernière qualité en magasin—à 85 c le boisseau. Aujourd'hui 5,500 vendus comme suit : 550, 500, 2000 et 2500 de blanc à 80 cts le boisseau.

AVOINE—L'approvisionnement d'avoine est faible, 116 sacs vendus à 80 à le boisseau.

SON—Le son est en bonne demande. Ventes aujourd'hui de 600 sacs, dont 200 à $1 12¼, 100 et 300 à $1 15 les 100 livres.

FOIN—L'approvisionnement de foin continue à être faible. Le prime de l'Ouest se vend par placement à $31 la tonneau ; 100 balles se sont vendus au même prix aujourd'hui.

PORC—Le porc est calme et les détenteurs demandent $34 le baril de mess, mais ils n'obtiennent ce prix que dans le détail. L'article est nominalement coté à $33 75 à $34 baril.

BACON—Plus ferme, bien qu'il ne s'en fasse qu'un commerce par placements à 15¼ c la livre d'épaule, 18 c pour les cotés clear ribbed. Un lot de 10 barriques de cotés clear ribbed s'est vendu à 18¼ c la livre.

SAINDOUX—Continue à être calme ; l'article en tierçons est coté à 19 à 19¼ c, en barillet 21 ¼ c la livre. Un lot de 25 tierçons vendu à 19 ¼ c la livre.

VIANDE SALÉE A SEC—Les épaules sont cotées en détail à 14— c la livre et en gros à 13¾ cents la livre.

VOLAILLE—Les poules se vendent sur la levée, $6 50 à 7 la d., les oies à $10, 12, les dindes $28 à 30 la douzaine.

ŒUFS—Les œufs frais de l'Ouest se vendent 17 à 20 la douzaine.

COMESTIBLES—Les pommes de terre abondent et sont calmes, les pink eyes peuvent être cotés à $3 25 à $3 50, peach blows $1 85 à 2 25, St Louis $1 25 à $1 50 le baril, les pommes de choix $4 à $0, les oignons de choix $4 à $5, inférieurs $2 à $3 le baril. La choucroute est calme à $8 à $9 le baril.

SEL—La demande de sel de Liverpool pour l'intérieur est limitée et nous cotons le fin $2 05 à $2 10, et le gros $1 95 à $2, le sac. Les forts lots pris en entrepots 10 cts de moins le sac. Le sel des Iles Turques se vend en magasin à 45 à 50 c le boisseau.

WHISKY—Le marché continue à être très calme. Rectifié de l'Ouest 92½ à $1 — et du Sud 90 à 95 cents, do high wines calme à —c. Bourbon $1 50 à $5 pour le par et 1 25 à 1 58 pour le patent. 25 barils de rectifié de l'Ouest vendus à 95 c le gallon.

BEURRE—La demande de beurre du Nord est meilleure et les prix en sont fermes. Le beurre de choix de l'Ouest en paquets solides est en demande, mais les autres qualités sont calmes—beurre de l'Ouest 35 à 40 c la livre de la qualité de solid packed, 25 à 30 — pour l'inférieur et en rouleaux nominalement à 28 à 32½ c, du Nord 49 à 50 c pour le Goshen de choix et 43 à 47 cts pour le commun à bon.

RIZ—Le stock de riz de la Louisiane est d'une force modérée et la demande de l'article est très active aujourd'hui. Nous cotons le riz de choix 9¾ à 10, 9 à 9½, le prime 8¼ à 8½ pour le bon ordinaire, et 7 à 8— pour l'ordinaire. Le riz de la Caroline est rare et est tenu à 11 c. la livre.

## Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 3 mars 1869.

Arrivé hier, 252 bœufs du Texas, 45 veaux et veaux d'un an, 172 cochons.

Vendu, 376 bœufs du Texas, 112 veaux et veaux d'un an, 76 cochons, 126 moutons, 4 vaches à lait.

A vendre, 941 bœufs du Texas, 3,7 veaux et veaux d'un an, 636 cochons, 394 moutons, 45 vaches à lait.

[illegible]

## MOUVEMENT DU PORT.

Bureau de l'ABEILLE,
Mercredi matin, 3 mars 1869.

Hier soir la température était fort douce, mais chargée, ce qui nous fait craindre une pluie prochaine.

Peu d'affaires sur la Levée ; on dirait que nous sommes déjà dans la saison d'été.

On a reçu 2,227 balles de coton, 405 boucauts de sucre, 943 barils de mélasse et autres articles à coter.

ARRIVÉS—Le Gov. Allen et St-Mary, de Chaddon ; le Frolic, de Natchitoches ; le R. L. Hodges No 2, de la rivière Rouge ; l'Annie Wagley, de Washington ; Sam Nicolas, de Lockport, et le Lotus No 2, du bas de la Côte.

PARTIS : Le Nicholas Longworth pour Louisville ; le Robert E. Lee, pour Vicksburg ; le Lizzie Hopkins, pour la Rivière Rouge, le Sallie, pour la rivière Ouachita ; l'Imperial, pour la Rivière des Arkansas ; J. G. Blackford, pour les Opelousas ; le Lafourche, pour Bayou Sara ; le New Era et le Sam Nicholas, pour le Bayou Lafourche et l'Ile, pour le bas de la côte.

Le steamer Annie Wagley, des Opelousas, est arrivé avec un assez bon fret comparativement, c'est le seul bateau qui partira aujourd'hui à 5 heures, pour Washington.

Le fleuve baissait, avant hier à St-Louis.

L'Ohio, à la même date, baissait aussi à Louisville.

La rivière de l'Arkansas baisse graduellement, mais il y a encore une assez bonne profondeur d'eau pour de forts steamers.

La rivière Blanche est toujours dans un bon état de navigation.

Les rivières Rouge et Ouachita baissaient [illegible].

Le Wild Wagoner, pour Natchez ; l'Annie Wagley, pour les Opelousas ; le Frolic, pour le Grand Ecore ; le Dan Able, pour Baton Rouge et le Lotus No 2, pour le bas de la côte, sont au quai recevant du fret.

LE PAQUEBOT SEMI-HEBDOMADAIRE WILD WAGONER, partira ce soir, à 5 heures précises, pour Natchez et les points intermédiaires. Ce bateau n'a pas de supérieur comme marcheur. Quant à ses aménagements, ils sont tout-à-fait supérieurs. A. C. Goddin, son capitaine, et J. C. Libano, commis, sont renommés pour leur activité et leur courtoisie. Le fret sera délivré à destination dans le plus bref délai.

Le steamer DAN ABLE, sous le commandement du capitaine Earle F. Gross, assisté de son estimable commis, M. J. G. Landry, part ce matin, à 10 heures précises pour Baton-Rouge et tous les points intermédiaires. Le steamer Dan Able est un des meilleurs bateaux de la côte et s'est toujours montré à la hauteur de toutes les exigences de ses passagers et des trafiquants.

Le FROLIC, pour le Grand Ecore, est au quai recevant du fret. Il quittera le quai ce soir, à 5 heures précises. Nous recommandons ce bateau aux expéditeurs et voyageurs comme un des meilleurs de cette ligne. Le capitaine John Hiens et son commis, Thos. Knee, font tout ce qu'ils peuvent pour les voyageurs et les expéditeurs qui lui confient du fret.

ANNIE WAGLEY POUR WASHINGTON—L'Annie Wagley partira pour les Opelousas aujourd'hui, à 5 heures précises. Le steamer Annie Wagley est classé No 1 dans toutes les Compagnies d'Assurance. Il prend du fret pour Washington, Fort Barré et tous les points intermédiaires. Les expéditeurs qui lui confient du fret sont assurés d'avance qu'il sera délivré en bon ordre et dans le plus bref délai. Les voyageurs qui prendront passage à son bord sont sûrs d'être parfaitement traités, car capitaine Barton et son attentif commis, MM. Keniston et Jobbins sont toujours ce qu'ils peuvent pour le confort des passagers.

Le steamer LOTUS No 2, sous le commandement du capitaine A. Albert, assisté de son estimable commis, T. A. Enderle, partira demain à 10 heures précises, pour la Pointe à la Hache et tous les ports intermédiaires. Ce bateau n'a pas de supérieur pour l'élégance, la propreté de sa cabine et le confort des passagers. MM. Albert et Enderle sont du reste généralement appréciés.


## LE VERMIFUGE

DU DR. C. McLANE,

Devrait se trouver dans toutes les maisons. Si vous voulez que vos enfants deviennent vigoureux et sains, donnez-leur quelques doses du

VERMIFUGE DE McLANE,

QUI CHASSE LES VERS,

et fortifie le système. C'est un composé végétal qui ne peut faire aucun mal. Il ne faut pas craindre de l'administrer à un petit enfant.

N'ACHETEZ QUE LE

VERMIFUGE du Dr. C. McLANE,

PRÉPARÉ PAR FLEMING BROTHERS.

Vous pouvez l'avoir dans toutes les pharmacies et dans tous les magasins de campagne des Etats-Unis.

## HOTEL DE SOTO.

Coin Peters (autrefois Nlle Levée) et Bienville.

TENU PAR F. LASBENNES. Cet établissement nouvellement rouvert, offre tout le confort d'une maison de premier ordre, malgré la grande modicité des prix. Pour la nuit, de 50 cents à $1. On ouvre à toute heure. Par mois : de $25 à $50 selon la chambre ; sans chambre, de $20 à $30 ; chambre sans nourriture, de $7 à $30. Par jour : $1 50 à $3, selon la chambre ; nourriture sans chambre, de $1 à $2 ; chambre sans nourriture, de 50 cts à $1 25. Vu la prospérité de la maison, le personnel domestique va être augmenté.
27 fév—1m

## AVIS AUX CONTRIBUABLES.

A VENDRE,

Pour le paiement des Licences et Taxes d'Etat :

WARRANTS en sommes convenables pour les contribuables.

E. MEILL,
Bureau de Change,
No 20, rue St-Charles.
20 fév—3f

## INSTITUTIONS

ECOLE.

J. MASICOT, gradué de l'Université de Georgetown, D. C., a ouvert une école pour les deux sexes, au coin des rues Bons-Enfants et Français. — Références : ALEXANDRE DIMITRY, REV. JAUBERT, Curé de St-Augustin, TH. SEMMES, JULES LAMBERT. Les cours particuliers, de 5 à huit heures du soir.
14 fév—1m

Collége Classique et Commercial.

133.......RUE QUARTIER......133.
Entre Remparts et Bourgogne.

Directeurs :
EDW. C. HAYDEL—CHS. ELFTON.

LES pensionnaires seront l'objet des soins les plus assidus.
Cours classique et commercial complet en anglais et en français.
31janv—1an

A. CORDIER

SOLLICITE le bienveillant patronage de ses amis et du public pour l'INSTITUTION DE JEUNES GENS qu'il vient d'ouvrir au No 262 de la rue Dauphine, trois portes de Claiborne.

Cours élémentaires et supérieurs en anglais et en français ; langues mortes et étrangères, mathématiques et tenue des livres ; opérations commerciales, dessin, musique, etc.—Classes du soir.
17 janv—3m

Collége d'Etat de la Louisiane et Académie Militaire.

Près d'Alexandrie, Louisiane.

Fondé et soutenu par l'Etat de la Louisiane.
Pour renseignements, s'adresser à
D. F. BOYD, Surintendant,
11 janv—1an à Alexandrie, Louisiane.

## INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE,
SUCCESSEUR DE MME DERON,

No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital

On peut, pour plus de renseignements, se procurer de prospectus à l'établissement.
Tlscoat—1an

Collége de Ch. Caron,

Angle des rues Orléans et Remparts,
PENSIONNAT ET EXTERNAT.

Classes du jour pour garçons de 9 à 3 heures.
Classes du soir pour les grandes personnes de 6 à 9 h.
INSTRUCTION commerciale—Langues modernes.
Connaissances utiles.
Classes du jour.......de $3 à $8 par mois.
Classes du soir.......de $5 "
19mai—1an

WASHINGTON EXCHANGE,

RUE ST-CHARLES, NO 19,
Nouvelle-Orléans,

Entre les rues Commune et Canal.

D. H. STELLA,
Propriétaire.

## HABILLEMENTS D'ENFANTS ET ARTICLES DE TOILETTE POUR HOMMES.

B. T. WALSHE.

110 rue du Canal,
NOUVELLE-ORLEANS.
30 janv—1an

## LE DOCTEUR KRATZ,

No 1 RUE CARONDELET,
Encoignure Canal.

CONSULTATIONS—De midi à 3 heures.
5fév—1m

Candi "Barber Pole".

LES soussignés fabriquent et vendent constamment aux plus bas prix du marché, toute espèce CANDIS purs, en bâtons, de Candis de fantaisie, et CONFISERIES.

NORMAN & REISS.
16 août—6m Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

Vermicelli. Macaroni.

TOUTE espèce de Pâtes, telles que VERMICELLI MACARONI, TAGLIARINI, LASAGNETTI SPAGHETTI, &c, &c, constamment fabriquées et à vendre, aux plus bas prix du marché, par

NORMAN & REISS,
16 août—6m Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée

Epices. Epices. Epices.

TOUTE espèce d'ÉPICES MOULUES — Poivre, Cannelle, Gingembre, Clou de Girofle, toujours frais, à vendre par

NORMAN & REISS,
16 août—6m Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée

Extrait de Café

CONSTAMMENT fabriqué et à vendre par
NORMAN & REISS,
16 août—6m Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée

Café pur — Moulu et Grillé.

NOUS moulons du CAFÉ tous les jours ; nous le garantissons pur et le vendrons à bon marché. Nous le grillons, pour les bateaux, promptement et à des prix raisonnables.

NORMAN & REISS,
16 août—6m Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée

Pianos et Musique.

A. ELIE,

Musique, Pianos et Instruments,
16...RUE ROYALE...16

Entre Canal et Douane.

PIANOS PLEYEL nouveau système en fer, et autres pianos ;

Instruments de musique de tout genre,
Cordes françaises et italiennes de choix,
Grand assortiment de musique.
Le tout aux prix les plus réduits. Expédition sur ordres.
17 déc—6m

Pianos, Musique ET Instruments de Musique.

CHARPAUX & LOUBERE,

46.......RUE ROYALE.......46.

IMPORTATEURS de Pianos des plus célèbres manufacturiers de France et des Etats-Unis, tels que FAIVRE, JELMINI, BORD, [illegible] PLEYEL, ERARD, HERZ, HAZELTON, CALENBERG et VAUPEL, &c, &c.

Grand assortiment de partitions, d'airs d'opéras détachés, de musique pour piano, violon, flûte et autres instruments, de cordes, &c, &c.
Le tout offert à des prix considérablement réduits.
5mar—6m

Avis aux Hommes d'Affaires.

PITALUGUE & CAMMAS [illegible] [illegible] le Quatrième District, sur la Levée, [illegible] rues Poloque et Clouet [illegible] [illegible]
[illegible]
8fév—3[illegible]

Avis important aux Planteurs.

AYANT arrangé nos machines dans le but de fendre les [illegible] [illegible] de bois de construction, de bardeaux, etc.

W. W. CARRÉ & CO,
Bureau No 280 de la rue Delord
Au Nouveau-Basin.
7fév—3m


## THEATRES, BALS, etc.

Théâtre de l'Opéra.

MERCREDI 3 MARS 1869.

Représentation offerte en remplacement de celle de LUNDI 1er courant.

LA TRAVIATA

Grand Opéra en 4 actes de Verdi.
Le spectacle commencera par

Brutus lâche César ! !

Comédie vaudeville en 1 acte.

[illegible]
Les portes s'ouvriront à 6 1/2 heures et le spectacle commencera à 7 1/2 heures.
Le contrôle est ouvert tous les jours, de 9 h. A. M. à 4 h. P. M.

Lundi 8 — Les MARTYRS, grand opéra en 4 actes de Donizetti, pour le bénéfice de M. PICOT.

Théâtre de l'Opéra.

Représentation Extraordinaire au bénéfice du

Collége de Spring Hill,

MARDI, 17 MARS 1869.

JERUSALEM,

Grand opéra en 4 actes, de Verdi.

PARIS VENTRE-A-TERRE,

Comédie fantaisiste en 3 actes.

Pour plus amples détails, voir les programmes.
Prix d'entrée—Deux piastres pour toutes les parties de la salle, excepté les galeries du 2me et 3me qui sont laissées aux mêmes prix.
Les cartes d'entrée seront entre les mains des conseillers, membres du comité, et au bureau du contrôle.
JULIEN MICHEL, No 14, Exchange Place ;
EMMANUEL BURTHE, 11, rue Carondelet ;
W. B. KLEINPETER, 30, rue du Camp ;
J. A. PEYCHAUD, 90, rue Royale,
Membres du comité.

Théâtre St-Charles.

TROUPE DRAMATIQUE ALLEMANDE.
NEUVIÈME SOIRÉE DE

FANNY JANAUSCHEK.

Mercredi soir, 3 mars,
CATHERINE II,
Impératrice de Russie.

JEUDI, 4 mars—ELIZABETH
REINE D'ANGLETERRE.

Le Contrôle est ouvert pour la location des places de réserve. Les portes s'ouvriront à 6¾ heures, et le spectacle commencera à 7¼.

ACADEMIE DE MUSIQUE,

Rue St Charles, près Commercial Place.

Drames, Pièces comiques et Spectacles
Représentation TOUS LES SOIRS, et le SAMEDI à midi et le SOIR.
24 fév—

GRAND CONCERT,

VOCAL ET INSTRUMENTAL,

Dans la salle du Lycée, à l'Hôtel-de-Ville
LE VENDREDI, 12 MARS 1869,

Par les principaux artistes et l'orchestre du
THÉATRE FRANÇAIS,

Avec l'obligeante permission de MM. Calabresi & Co.,
Au profit de
L'Hôpital de la Société Italienne de Bienfaisance,
(TIRO AL BERSAGLIO).

Les détails seront publiés dans quelques jours.

Grande soirée d'ouverture.

1869..........6 MARS..........1869

DE LA

Première Ecole de Vélocipède

ET DE

LA SALLE DE VENTE

Sous la direction personnelle de
M. EDWARD M. LORING,
LE CÉLÈBRE VÉLOCIPÉDISTE
de
De New-York et de Chicago

L'ancienne salle du Club Constitution,
No 165, rue du Canal,

Bonne Musique pendant toute la soirée. L'Ecole sera ouverte tous les jours (excepté le Dimanche) de 9 heures du matin à 11 heures du soir.

—CONDITIONS—

Pour l'enseignement, avec l'usage du vélocipède et de la salle, $15 ;

Les personnes se servant de leurs propres vélocipèdes paieront $10.

Prix d'admission pour les spectateurs—50 cents.
Billets à vendre au magasin de musique de A. E. Blackmar et aux bureaux de l'hôtel St-Charles et City Hotel.

Nous nous engageons à rendre tous ceux qui nous accorderont leur patronage de parfaits vélocipédistes, et à les mettre à même, en fort peu de temps, de manœuvrer aisément et avec une grande rapidité le merveilleux bicycle.

N. B.—Nous sommes les seuls agents du célèbre vélocipède de Loring & Keene, et aussi les agents pour les meilleurs fabricants de vélocipèdes.

S'adresser par lettre à la Poste, Lock Box No 266.
28fév—

Musée du Crescent City,

Nos 40 et 42 de la Rue Saint-Charles

ATTRACTION EXTRAORDINAIRE.

Récemment, par demande spéciale de plusieurs familles notables de cette ville, pour peu de temps avant son départ pour l'Europe,

Le plus grand Phénomène de la Nature
CHRISTINE MILLY,
La femme à deux têtes.

Recevra les visiteurs journellement, et sera entourée
D'un million de curiosités,
Animées et inanimées, naturelles et artistiques, antédiluviennes et modernes, qui ont fait l'admiration des hommes de science et des curieux, et ont fait de ce cabinet

LE LIEU DE RECREATION DU PUBLIC.

L'HOMME-GRENOUILLE visible de sept à neuf heures du soir, et à midi, les samedis et lundis.

Les portes s'ouvrent de 8 heures du matin à 10 heures du soir.

Prix d'entrée, 50 cents, enfants, 25 cents.
11 fév—

Grand Bal Paré et Masqué

DONNÉ PAR LA
SOCIÉTÉ DE BIENFAISANCE
MUTUELLE DU PELICAN,
Vendredi, 19 Mars 1869 (Saint-Joseph),
AU DEUTSCHE COMPANY HALL,
Coin Bienville et Passage de la Bourse,
POUR LA CONSTRUCTION D'UNE TOMBE.

—Directeurs—

| | | |
|---|---|---|
| Dr Chs Doléry, | P. E. Laroche, | Jules Lambert, |
| P. Lefèvre, | J. O. Nixon, | A. Dimitry, |
| F. Mouny, | Jos. Brisolara, | J. Bietry, |
| Chs E. Larr, | *E. Doussing, | *J. A. Jaquet, |
| *A. L. Tissot, | *B. Lambert, | *Julien Michel, |
| *J. L. Sarjac, | *B. Doléry, | P. Baribe, |
| A. Hébrard, | D. Bienvenu, | *Geo. Forstall, |
| M. George, | *Alb. Paul, | *F. Marquez, |
| K. Darier, | *F. L. Lessard, | E. A. Bescoular, |
| G. L. Bercier, | O. Latulière, | Laperte, |
| A. D'Hémécourt, | M. Creasy, | R. D. Hubbard, |
| M. T. Ducros, | J. R. Ducros, | L. Carrière, |
| L. E. Marchand, | A. D. Barnoudy, | L. Power, |
| T. Mouplier, | W. P. Laroche, | L. Villeneuve, |
| Jos. Sélon, | J. A. Bétat, | J. H. Hardy, |
| G. Barbier, | O. H. Desforges, | J. H. Goodin, |
| L. Begnion, | F. L. Fezendé, | R. Barbier, |
| J. T. Drey-ais, | Chs. Mermillod, | A. de Arredondo, |
| J. Loewengards, | P. Dufort, | V. J. Beyhl. |

* Comité d'invitation.
On peut se procurer des invitations pour dames en s'adressant chez J. A. Jaquet, 130 rue Royale ; chez E. Piffet, 177 rue du Canal, à M. J. A. Bétat ; au City Hall, librairie de la ville à J. R. Ducros, et chez D. Barnale, coin St-Pierre et Royale.
Les demandes pour la location de la Buvette et du Restaurant seront reçues jusqu'au 15 mars, chez J. A. Jaquet, 130 rue Royale.
Aucune dame ne sera admise sans une carte personnelle.

Prix du billet..................$2.
19 fév—1m—4fPP

Grand Bal Paré et Masqué

De la Société Crescent des Jeunes Gens.
AU MECHANICS' INSTITUTE—RUE DRYADES.
Le Jeudi, 4 mars 1869.

DIRECTEURS :

| | | |
|---|---|---|
| C A Diesler | L Paloc | M Bergamini |
| D Bergamini | R Disperoy | C Johnson |
| J Marsh | W Walace | T Tisdale |
| H Ottmeh | R Almes | W Obry |
| P Moisson | E Gonzales | A Meyers |
| G Leininger | J Peterson | R Wagaman |
| T Terrebonne | A Oivone | P Bienvenu |
| F Cook | H Clarke | P Targano |

Prix du Billet..................$2.00

Les demandes d'invitation pour dames devront être adressées au magasin de musique de Blackmar, No 164 de la rue du Canal, ou à Bergamini Bro, No 225 de la rue du Canal.
Des propositions cachetées pour le restaurant, la buvette, etc., seront reçues à la salle de la Société, No 226 de la rue du Canal.
19 fév—jusq 4 mars

Concerts—Salle Napoléon,

No. 32 de la rue Royale, Nouvelle-Orléans
VOLNEY BROWN, PROPRIETAIRE.

CONCERTS gratuits tous les soirs, de sept heures à minuit.
Les Liqueurs, les Vins les plus fins, du Lager Beer qui a remporté le prix et un excellent service.
3 fév—1mz

COSTUMES, DOMINOS, &C.
POUR BALS ET SOIREES

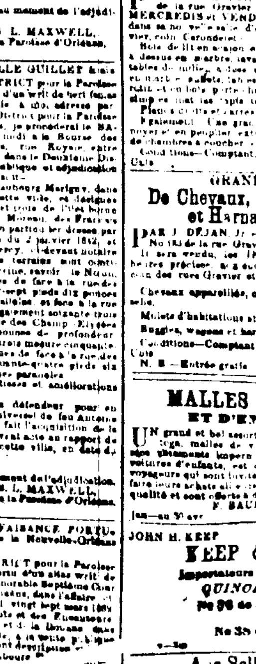

Mme GROUX,

93..........CONTI.........93

COSTUMIÈRE DE L'OPÉRA,

Etablie à la Nlle-Orléans depuis 17 ans, 93, rue Conti.

Grand assortiment de COSTUMES, MASQUES ET DOMINOS récemment importés de Paris, confectionnés avec les plus riches étoffes et les plus grande pelne.

PRIX MODERES.

Mme GROUX,
93, rue de Conti,

premier magasin en venant par la rue Dauphine. 3 déc—an 19mars

A LA REINE DES MOUSQUETAIRES

Costumes, Masques et Dominos.

1er prix décerné à l'Exposition de la Louisiane de 1866

MADAME ALABAU,

91..........RUE CONTI..........91

Entre Bourbon et Dauphine.
SUCCESSEUR DE MADAME LESSAN,
Etablie à la Nouvelle-Orléans depuis de 25 ans.

MME ALABAU offre à sa clientèle et au public en général, des Costumes et Dominos du meilleur choix, brodés en lamade or et argent, pour messieurs et dames, le tout très riche et arrivant de Paris.

Prix très réduits.

Prenez tous vos costumes chez Mme Alabau, et ne vous trompez pas de magasin.

Il y a un salon privé pour les dames.

3 déc—au 19 mars

CHARBON ! CHARBON !

BOYD, WILMOT & Co.,

166..........Rue Perdido..........166

Pl[illegible] de 200,000 barils de charbon de Pittsburg de la meilleure qualité, à vendre, en gros et en détail, à livrer sur la Levée, au-dessus et au-dessous de la ville, par barge ou chaland, au plus bas prix du marché. Les ordres de consommateurs de la ville seront l'objet d'une attention spéciale.
11 fév—1m


SOLE AGENTS for the sale of KRUG & Co's CHAMPAIGN.

# A. ROCHEREAU & CO.,

COMMISSION MERCHANTS,

Importers of Wines, Brandies, Sardines, &c., &c.,

16 & 18.......ST-LOUIS STREET.......16 & 18
20 fév—1an

AGENCE SPECIALE D'EAUX-DE-VIE FRANÇAISES POUR LE SUD.

# Vor. MAIGNAN & F. LABORDE,

MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES,

Importateurs de Vins, Cognac, Sardines, &c.,

Nos. 23 & 25, RUE BIENVILLE—NOUVELLE-ORLEANS.

Eaux-de-vie en Bouteilles et à Paquettes.
SEULS AGENTS DES MARQUES

| | |
|---|---|
| CHAMPAGNE VINEYARD PROPRIETORS CO., | COGNAC. |
| GAUTIER FRERES, | " |
| GOLDENBURG, | " |
| HENRY SUTTON, | " |
| ALEX. SEIGNETTE, | LA ROCHELLE. |
| LARRONDE FRERES, | COGNAC. |
| Le. O. LANYER, | |

—IMPORTATEURS—

Des célèbres GENIÈVRE de "LA CLOCHE"
De Cognac OTARD DUPUY & CIE, et autres marques célèbres.
Echantillons et prix courants fournis sur demande.

Vins rouges et blancs en barriques et en caisses.

J. Lebrun, "Eagle Brand", T. Drouet, "Lion's Brand", F. F. Eyquem, Ch. Trenlon, Larron de Frères, Margaux, Haut-Brion, Haut-Sauternes ; J. S. Clerc & Cie. Le CÉLÈBRE CHATEAU PAPE CLEMENT, en barriques, demi-barriques et caisses, bouteilles et demi-bouteilles ; vins fins de A. De Luze & Fils.

Champagne.

Le célèbre "Black Seal" Vin Impérial et Royal Hunter de Ker. Boubardes et Fils ; Ackerman Laurance, Sillery Mousseux et autres marques en bouteilles et demi-bouteilles.

Sardines à l'huile ; Viandes et Légumes conservés ; Sardines désossées et Pâtes Truffées de Guerre Jeu et Fils, Bonbons, A. Dehons ;
Huile d'Olive, Fruits à l'eau-de-vie, Pruneaux, Porto, Sherry et Madère. 1er oct—6m

# GUARDIAN MUTUAL LIFE INSURANCE Co., OF NEW YORK.

ORGANISEE EN 1859. AUCUNE POLICE NE PEUT ETRE FORFAITE

Prise de Moitié d'Emprunt. Aucun billet n'est exigé.

DERNIER DIVIDENDE AU COMPTANT. 50 POUR CENT.

Egal à cent cinquante pour cent de dividende réversible.

Etat des Affaires.

| | |
|---|---|
| Polices en vigueur | $25,000,000 |
| Actif | 1,500,000 |
| Revenu annuel | 800,000 |
| Pertes payées | 500,000 |

Officiers.
W. H. PECKHAM, Président.
H. V. GAHAGAN, Secrétaire.
L. McADAM, Commis.
G. A. FUDICKAR, Surintendant des Agences.

DIRECTEURS.

| | |
|---|---|
| Hon. John A. Dix, New-York, | William Wilkens, maison W. Wilkens & Co. |
| Hon. James Harper, maison Harper & Bros, ex-maire de New-York, | Julius H. Pratt, négociant, |
| John J. Crane, président Banque Republic, | William W. Wright, négociant, |
| William H. Hooker, Wall Street, | Charles J. Starr, négociant, |
| William M. Vermilye, banquier, (Vermilye & Co, | William Allen, négociant, |
| Charles G. Rockwood, caissier, Newark Banking Co, | George W. Cuyler, banquier, Palmyra, New-York, |
| Hon. George Opdyke ex-maire de New-York, | George T. Hope, président Continental Fire Insurance Company, |
| Minot C. Morgan, banquier, | John H. Sherwood, Park Place, |
| Thomas Rigney, maison Thomas Rigney & Co | Walton H. Peckham, coin 5th Avenue et Twenty-third Street, |
| Benjamin B. Sherman, trésorier New York Steam Sugar Refining Company, | Edward H. Wright, Newark, New-Jersey, |
| Aaron Arnold, maison Arnold, Constable & Co. | George W. Farlee, avocat, |
| Richard H. Bowne, Wetmore & Bowne, avocats, | W. L. Cogswell, négociant. |
| E. V. Haughwout, maison E. V. Haughwout & Co. | |

JOSEPH MAGNER,

AGENT GENERAL POUR LA LOUISIANE,
No 66 DE LA RUE DE L'UNION
25 fév—

Dr. J. LYMAN KENNEDY,

(CI-DEVANT DE PHILADELPHIE)
INSTITUT DE MEDECINE ET DE CHIRURGIE
Rue du Canal No 215,
(Entrée par la rue des Remparts)

POUR le traitement des maladies chroniques de la gorge, des poumons, du foie et des reins ; des bronches, des estomacs, des dérangements des fonctions, des affections nerveuses, de la névralgie, des douleurs à l'épine dorsale, des maladies auxquelles les femmes sont sujettes, des affections pulmonaires, des maladies de cœur, des maux d'yeux et d'oreilles, des affections de l'utérus. Ayant consacré treize ans de sa vie au traitement de ces maladies, exclusivement, le Docteur KENNEDY croit pouvoir promettre de se rendre maître de maladies qui, souvent, ne sont pas comprises. Il est muni de lettres et de certificats de dames et de messieurs les plus distingués de ce pays et dont beaucoup sont connus dans la littérature. Il a réuni les principes de ses découvertes dont la chimie moderne a doté la médecine, s'est assuré des effets de diverses substances et a eu recours à des remèdes nouveaux dont il a pu reconnaître la puissance. Les personnes qui demeurent à une grande distance pourront le consulter par lettre.

J. LYMAN KENNEDY, D. M.,
Rue du Canal No 215
27 fév—1an Entrée par la rue des Remparts.

# Avis aux Dames.

Cheveux et Chignons nouveaux.

Le soussigné a l'honneur d'appeler l'attention toute spéciale des Dames de la ville et de la campagne sur le magnifique assortiment de

Cheveux Lisses et Frisés,

de toute longueur, qu'il vient de recevoir de Paris. Ces Cheveux comprennent les nuances ROUGE, BLOND, CENDRÉ, etc., jusqu'au plus beau NOIR.

Le soussigné a également reçu des CHIGNONS d'un nouveau modèle. Il invite ses clientes à venir les examiner.

Aussi un beau choix d'ÉVENTAILS.

25 pour cent meilleur marché
Que dans toute autre maison.

FELIX SARON,

14, RUE BARONNE,
Près Canal.
23 janv—2m

# CHEVEUX

DE LA MAISON

# E. ROLLAND

176.......RUE BARONNE.......176

MADAME ROLLAND invite sa nombreuse clientèle, ainsi que les Dames qu'elle n'a pas encore l'honneur de connaître, à venir visiter ses Articles en Cheveux qui sont de première choix. Ses prix sont DES PLUS REDUITS.

Seul magasin bien assorti où l'on puisse acheter véritablement du BON A BON MARCHÉ.

25 pour cent meilleur marché

que dans toute autre maison.

Toutes les personnes qui font usage des Articles en Cheveux de cette maison se plaisent à en reconnaître la supériorité sous tous les rapports.

Salons pour la coiffure des dames et des enfants.
On demande une dame de vente qui serait déjà été dans ce genre d'affaires. E. ROLLAND,
30 janv—1m 176, rue Baronne, près Canal.

Salon "Crescent" de Coiffure,

8.......RUE ROYALE.......8

LES soussignés annoncent à leurs clients et à leurs amis qu'ils ont, sans égard aux dépenses, acheté et monté chez eux une des célèbres Machines Américaines de Camp, à brosser les cheveux. Ils les invitent à venir les voir fonctionner et à en faire l'essai.

DANIEL LEONHARD, Anciens barbiers à bord
HENRY WASSEM. de "Frank Pargoud."
22 jan—1m

Farine. Farine. Farine.

LES soussignés sont les seuls agents pour les marques suivantes de farines de choix :
ST CHARLES STAR MILLS,
MASCONTAH STAR MILLS,
TRENTON STAR MILLS,
D. A. GRIFFITH'S EXTRA,
CLANDENIN, 4 X,
TRENTON MILLS.

Ils reçoivent constamment toutes les qualités de farine, qu'ils offrent, en lots au gré des acheteurs, aux plus bas prix du marché.

J. H. POHLMAUS & CO.,
14 fév—1m Nos 73 et 75 de la rue Poydras.

MAISON FONDEE EN 1848.
CHOCOLAT ! CHOCOLAT !
P. GISCLON,

119..........rue Royale..........119

Cafés torréfiés et moulus, de toutes qualités. Gelées de toutes espèces. Candis de toutes façons.

NUL ne peut aujourd'hui contester la supériorité des produits de la maison P. GISCLON, 119, rue Royale. Vingt années d'un travail probe et honnête ont amené un succès qui le recommande sérieusement à la communauté et lui permet de livrer au commerce des produits d'une pureté irréprochable et d'une modicité de prix sans égale.
Venez ! et comparez ! !

P. GISCLON,
17fév—3m 119, rue Royale.

# J. J. ALBERT,

60...Rue Douane...60

A toujours en main un grand assortiment de CHAPEAUX,
de tout genre :
Feutre, Laine, Paille, Campêche, &c., &c.
Convenable pour le détail de la ville et celui des marchands de la campagne.
1er janv—1an

A. MASSEL & CO.,

42......RUE ST PHILIPPE......42

ENTRE CHARTRES ET ROYALE,
Nlle-Orléans.
VINS, COGNACS, WHISKIES ET LIQUEURS
En Gros et en Détail,
Au plus bas prix du marché.
Bon vin de famille à $1 00 le gallon, livré à domicile
31 janv—1m

DENTISTES.

Le Dr. Godfrey, dentiste,

De retour du Nord où il a recouvré sa santé, recevra ses amis et clients, aux heures ordinaires, au No 179 de la rue du Canal, à une porte de Christ-Church.
12fév—1m

J. S. KNAPP, D. D. S.,

DENTISTE,

Cabinet et résidence—No 15 de la rue Rampart, près Canal. 1er déc—3m

CONSERVEZ VOS DENTS.

J. A. CASABAVANT,

CHIRURGIEN DENTISTE
208.....RUE DU CANAL.....208
entre Bourgogne et Remparts, où il continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations dépendant de l'art du dentiste. Il pose des dents artificielles sur plaque en or, en argent, ou de volcanite à des prix modérés.
Consultations en français, en espagnol et en anglais.
10 mai—

Dr. O. BLANCKE

416 et 418...Rue St-Charles...416 et 418

Grande Révolution dans la Chirurgie Dentaire

ALUMINIUM ! ALUMINIUM !
La découverte la plus récente du siècle,
GRAND SUCCÈS !

LE Dr. O. BLANCKE annonce à ses amis et au public qu'il pose des dentiers artificiels montés sur ce nouveau métal, de la manière la plus artistique. Les dentiers "Aluminium" sont beaucoup plus agréables et durent beaucoup plus que les dentiers montés sur or et argent ; ils sont bien plus légers, coûtent beaucoup moins cher et ne se ternissent jamais.
18 nov—1y

Le Dr. CHARLES E. KELLS,

DENTISTE.

Cabinet et domicile, No 14 rue Bourbon, même maison après le rue du Canal, près de Lopez.
Extraction de dents, [illegible], en usage de gaz hilarant ou protoxide d'azote.
24 nov—[illegible]

Vins—Liqueurs—Provisions—&c

Importation directe.

ABSINTHE d'Edouard Pernod,
Kirsch, Eau-de-vie Cognac,
Vermouth Noilly Prat,
Vin Rouge et Blanc de Fonget Fils,
Liqueurs de Marie Brizard et Roger,
Fruits à l'eau-de-vie et au jus.
A LA SUPÉRIORITÉ DES CORDIAUX,
Chez CAZAUX & VERGNOLE
78 Vieille-Levée.
Cette maison est connue depuis plus de trente ans.
17 fév—1m

# CHAMPAGNE

ROYAL-BERTON,

DE LA MAISON CHARLES LOUCHE,
(Ancienne maison BERTON.)

60 PANIERS de cette célèbre marque reçus par le steamer "Alice."

L. H. MICHARD, Seul Agent,
26 fév—1m 48, Vieille-Levée.

G. W. DUNBAR & FILS,

12 et 14...RUE ST-LOUIS...12 et 14

NOUVELLE-ORLEANS

Importateurs et Marchands

de toute espèce de

CORDIAUX et LIQUEURS FRANÇAIS,
Anisette, Curaçao, Marasquin,
CORDIAUX ASSORTIS,
Absinthe et Kirsch,
ET
Fabricants de Sirops de Fruits,
Médaille.

E. DECHAMPS,

No. 30 de la rue St-Louis, Nlle-Orléans.

IMPORTATEUR direct d'eaux-de-vie et de vins français, de liqueurs, absinthe suisse, kirsch, fruits à l'eau-de-vie, bitters, liqueurs du pays, etc.
Seul importateur des vins de Fouget fils, de Bordeaux. 2 janv—1an

AGENCE GENERALE.

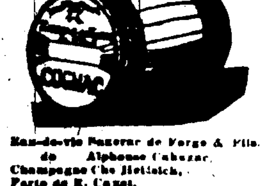

Eau-de-vie Fazerac de Forge & Fils.
de Alphonse Cabazac.
Champagne Che Heidsick,
Porte de E. Canet.

Des ordres seront reçus pour l'importation directe.

AUG. COUTURIÉ & Cie.
3 fév—1 an 37 Vieille-Levée.

Nattes. Nattes. Nattes

GRAND RABAIS
POUR CAUSE DE LIQUIDATION.

300 ROULEAUX NATTES de toutes couleurs, ainsi qu'un bel assortiment de marchandises sèches
A vendre par D. BLANCHARD,
15janv—2m1pe Fbg Tremé et Dauphine.

Horlogerie, Bijouterie et Diamants,
Vente au Grand Rabais.

Pour renouvellement de stock et changement de domicile, M. J. C. SCHMIDT prévient ses clients et le public qu'à dater du 28 courant, il vendra son bijouterie et d'horlogerie, actuellement au Numéro 153 1/2, rue Royale, sera transféré au No. 61, rue Bourbon, coin Conti et Royale.
A vendre deux bel[illegible] vitrines, une pour extérieur et l'autre pour intérieur de magasin. 18fév—1m

Horlogerie, Bijouterie.

JOSEPH FEYTEL, connu depuis longtemps comme horloger et bijoutier, ayant quitté la maison de L. Frigerio, rue de Chartres No 1, a l'honneur de prévenir ses amis et clients qu'il vient de s'établir au No 6 de la rue Baronne, près Canal, où il sollicite le patronage du public et au succès, par la probité et la perfection de son travail. 17janv—1m

AVIS.

DES livres de souscription pour trois cent mille piastres de capital additionnel à la Banque Crescent City seront ouverts, au local de la banque, au coin des rues Carondelet et Gabon, le PREMIER LUNDI de mars prochain, ainsi que l'ont autorisé les actionnaires à leur dernière assemblée générale.
Par ordre de la Direction,
CHARLES FAURIE Jr.,
11fév—60t Caissier

Sociétés.

Dissolution de Société.

LA Société qui a existé, jusqu'à ce jour, entre les soussignés, sous la Raison CARRIÈRE & LOGAN, est dissoute, par limitation et consentement mutuel, à partir du 31 décembre 1868. M. O. Carrière se servira du nom de la maison en liquidation.
O. CARRIERE,
GEO. D. LOGAN,
ANT. CARRIERE, en com.
Nlle-Orléans, 15 fév 1869. 26 fév—1?

ALFRED ROMAN, Avocat. P. CHAS. CUVELLIER Avocat-notaire
"Commissioner" de 28 Etats.
ROMAN & CUVELLIER,
Bureau No 134, rue Gravier—Nlle-Orléans,
se chargent de toutes affaires appartenant aux professions de Notaire et d'Avocat.
5janv—3m

Dissolution de Société.

LA Société de commerce existant en cette ville sous la raison de F. RIMAILHO & ESPENAN est dissoute, à partir de ce jour, par limitation. M. Charles Espenan reste seul chargé de la liquidation et continue, en son nom, au même local, la même genre d'affaires.
Nouvelle-Orléans, 1er février 1869
7 fév—1m F. RIMAILHO & ESPENAN.

Dissolution de Société.

LE 1er janvier 1869, la société qui existait entre les soussignés a été dissoute par limitation. L'un ou l'autre des associés signera en liquidation. Quiconque a des réclamations à faire valoir contre la maison est prié de les présenter au soussigné. Les personnes qui lui doivent sont priées de venir s'acquitter.
F. E. Le bail, les installations du magasin qui conviennent à un marchand d'habillements à une grocerie ou à un café sont offerts à un prix raisonnable. L'acquéreur aura la bonne de la clientèle.
SALOMON ISAAC & CO.
No 286 de la rue Vieille Levée, coin Madison.
I. ISAAC.
27janv—1m S. BLOCH.

Avis de Société.

MR. FRANK H. HOOKER devient mon associé à partir du 1er décembre 1868. Le nom de la maison sera J. A. LUM & CO. J. A. LUM.

Le commerce de voitures se fera, dans les nouveaux magasins, No 162 rue Gravier, et No 13 rue Union, vis-à-vis l'hôtel St-Charles, où l'on trouvera un grand stock de VOITURES de tous genres pour le marché de cette ville.
18déc—1an FRANK H. HOOKER.

Dissolution de Société.

LA Société qui a existé, jusqu'à ce jour, sous la raison PIKE, LAPEYRE & BROTHER est dissoute aujourd'hui, d'un commun accord, par le retrait de J. M. Lapeyre, qui a cédé tous ses droits et intérêts dans la maison à ses associés Wm S. Pike et Alex. Brother, ces derniers assument tout le passif de la maison.
Nlle-Orléans, 21 décembre 1868.
W. S. PIKE
J. M. LAPEYRE,
ALEX. BROTHER.

LES affaires de Pike, Lapeyre et Brother continueront à être dirigées sous le même nom, jusqu'au 1er janvier prochain (1869), époque à partir de laquelle ALFRED SHEPPERD et PAUL BLANC auront un intérêt dans ces affaires qui seront dorénavant dirigées sous la raison PIKE, BROTHER & CO.
Nlle-Orléans, 21 décembre 1868.
W. S. PIKE
ALEX. BROTHER,
ALFRED SHEPPERD,
PAUL BLANC.
29 déc—3m

E. K. CONVERSE. J. W. BOYD. FRANK GAISEUR.

E. K. CONVERSE & CO,

Négociants Commissionnaires
ET EXPÉDITEURS,
7 fév—1m No 56 de la rue des Magasins.

LIQUIDATION
DU
MAGASIN DE PAPIER PEINT
ET D'ARTICLES DE PIÉTÉ, &c.,
163 et 165, rue Bourbon, près l'Opéra.

GRANDE REDUCTION.

Papier de 15 cents sera vendu à 10 cents.
[illegible]

Les papiers dorés valant $1.50 seront vendus de 50 cents à 1.
On fera de plus une réduction de 10 0/0 sur tout achat au-dessus de $50—et 20 0/0 au-dessus de $300.
16 fév—1m


## VENTES JUDICIAIRES.

ARTHUR [illegible] vs JEANNE A. GREENE et al. (J. J. GREENE, Jr)
CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 3[illegible]. En vertu d'un writ [illegible] adressé par l'honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, je procéderai le SAMEDI, trois avril, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Un terrain situé au faubourg Lafayette, dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Jackson, Chippewa, de l'Annonciation et St-Andrew, [illegible] désigné par le numéro DEUX de l'îlet numéro NEUF, d'après un plan dressé par E. Buisson [illegible] le 5 mai 1837 et déposé en l'étude de William Christy et devant notaire public en cette ville.

Ledit terrain mesure [illegible] mesure américaine, trente et un pieds, une pouces de face à la rue Jackson, sur cent profondeur de cent vingt-sept pieds une pouces entre lignes parallèles.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient aux défendeurs au moyen de l'acquisition qu'ils en ont fait de James F. Fowler suivant acte au rapport d'Andrew Hero, Jr., en date du 1er février 1867.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
3mars—3,11,20,27 av

Le Dr S. E. CHAILLE vs S. BIER.

QUATRIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans—No 21,972—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le LUNDI, quinze mars 1869, à 10 heures et demie A. M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de

Le fonds d'un magasin de bijoux situé au No 90 rue du Canal, dans le Premier District de cette ville, suivant inventaire déposé en mon bureau pour inspection.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
3 mars—7 6 9 12 14

Vente par le shérif de la Paroisse d'Orléans

A L'EFFET D'OPERER UN PARTAGE.

Paulin Durel vs la Veuve Charles Gustave Durel tutrice, &c.

(ACTION EN PARTAGE.)

DEUXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,764—En vertu d'un jugement rendu le 20 février 1869 et dans le même mois et an, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, vingt sept de mars 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à l'effet d'opérer un partage, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Une certaine portion de terre sise à Mandeville paroisse de St-Tammany en cet Etat, ayant une suite [illegible] [illegible]

[illegible]

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
26 fév—24 3 11 20 et 27 mars

LA BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE vs A. A. PEYCHAUD.

QUATRIEME Cour de District pour la Paroisse d'Orléans—No 22,171. En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, vingt-sept de mars 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane [illegible] la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

[illegible]

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

LAFITTE, DUFILHO & Co vs HENRY WHEATON GRISBLE.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No [illegible]. En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, [illegible] à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane [illegible] à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

DEUX terrains situés dans le quatrième District de cette ville [illegible]

[illegible]

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
23 fév—20 3 11 20 27 mars

WARD & ROBSON vs A. W. DEAN.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans, No 20,533—En vertu d'un writ [illegible] à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nlle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, vingt-sept de mars 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane [illegible] de la propriété dont description suit :

DEUX TERRAINS [illegible]

[illegible]

THOMAS L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
24 fév—mars 11 20 27

JEAN JULES CLAMAGERAN et LA DAME FANNIE C. OLIVIER, épouse de ARISTIDE BIENVENU, et ARISTIDE BIENVENU, son époux.

SEPTIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans. No 364—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, vingt-sept de mars 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Quatre terrains situés dans le Troisième District de cette ville désignés par les numéros six, huit, neuf et vingt dans l'îlet [illegible] par les rues de l'Esplanade, des Bons Enfants, St-Claude, de l'Histoire ou Kerlerec et Pauline, St-Claude et [illegible], suivant plan dressé par A. D'Hémé, curé, voyer, le 31 décembre 1847.

Les dits terrains ayant les dimensions suivantes, savoir :

[illegible]

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient à la défenderesse, la dite Fannie C. Olivier, épouse d'Aristide Bienvenu, au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite du dit Aristide Bienvenu, suivant acte au rapport d'A. F. Bienvenu, notaire public en cette ville, en date du 15 janvier 1867.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
24 fév—3,11,20 27 mars

CHARLES MOLAN vs CAMILLE GUILLET & als

SEPTIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 34—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, vingt-sept mars 1869, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Trois terrains situés au faubourg Marigny, dans le Troisième District de cette ville, et désignés par les numéros [illegible] [illegible] bornés par les rues des Champs-Elysées, Moreau, des Français et de la Victoire, d'après un plan partiel levé dressé par Benjamin Buisson, voyer, le 4 du 2 janvier 1842, et déposé en l'étude de Félix Grima, notaire public en cette ville [illegible]

[illegible]

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur par succession [illegible] au moyen de l'acquisition [illegible] au rapport de Félix Grima, notaire public en cette ville, en date du 26 février 1842

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
20 fév—21,3,11,20,20,27

L'ASSOCIATION DE BIENFAISANCE PORTUGAISE LUSITANIENNE de la Nouvelle-Orléans vs JUAN AROMI et als

SEPTIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 216—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI vingt sept mars 1869 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Un terrain situé au faubourg [illegible]

[illegible]

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur Francis Muller, au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Juan F. Perez, suivant acte au rapport de dit notaire Boquet, en date du 11 décembre 1854.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
26 fév—mars 3,11,20,27

## VENTES JUDICIAIRES.

ALFRED MARCHAND vs VAL. St-CERAN

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 113—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, trois avril 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

Un terrain formant l'angle de Chemin Public ou de la Levée et de la rue de Port dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues de la Levée, du Port, de la Victoire et d'Esplanade, mesurant cinquante pieds de face sur cent pieds de profondeur, mesure anglaise. [illegible] acquis par [illegible] de M. Palmer et dans le fond par celle de M. Riley.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, sans exception ni réserve.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
3mars—11,20,27—3 av

## VENTES A L'ENCAN.

PAR GABRIEL LEAUMONT.

400 caisses Bottes, Souliers et Chapeaux, Habillements et Articles de toilette.

PAR GABRIEL LEAUMONT, Salle d'encan, No 68 rue de Chartres—MERCREDI, 3 courant à 10 heures du matin, il sera vendu

400 caisses bottes, souliers et chapeaux,
Aussi
Habillements et articles de toilette
Conditions, comptant. 2 mars

PAR LOUIS STERN & BROS

Vente péremptoire de

850 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

Reçus par les derniers steamers, directement des manufactures et convenant spécialement au marché de la Nlle-Orléans

PAR LOUIS STERN & BROS, M. Stern, encanteur—Dans leurs salles d'encan, Nos 95 de la rue des Magasins et 96 de la rue Gravier—MERCREDI 3 mars à 10 heures du matin, il sera vendu sans aucune limite ni réserve quelconque—
850 caisses bottes, souliers et brodequins—assortiment qui convient au commerce de la ville et celui de la campagne.
Ces articles sont frais, de bonne qualité et seront vendus sans égard à la hausse.
Les acheteurs de la campagne consulteront leurs intérêts en assistant à cette vente. 2mars

PAR D. E. MORPHY.

500 sacs Café Rio

PAR D. E. MORPHY, encanteur—Il sera vendu MERCREDI, 3 mars 1869, à 11 heures du matin, à l'entrepôt de la Douane, No 4 Deuxième District dans la rue Peters, entre celles de Louis et Conti
500 sacs Café Rio.
Conditions—comptant. 25 fév

PAR O VALETON.

Tabac ! Tabac !

POUR LE COMPTE DE QUI IL APPARTIENDRA.

PAR O VALETON, Encanteur—MERCREDI, 3 mars à 11 heures du matin, il sera vendu au magasin de l'internal Revenue, No 1 rue Juste, en cigarette [illegible]

[illegible] demi boîtes tabac à chiquer de la Virginie des marques bien connues suivantes
[illegible]
Les boîtes sont revêtues du nouveau Internal Revenue stamp.
Conditions comptant. 2 mars—

PAR A. GUINAULT

Belles Vaches laitières.

PAR A GUINAULT encanteur—Bureau, rue Passage de la Bourse et [illegible] MARDI [illegible]

[illegible]

VACHERIE

—Vente pour cause de mauvaise santé—

PAR A GUINAULT encanteur—Bureau, rue Passage de la Bourse—MARDI [illegible]

[illegible]

La vacherie de Jean Fourment qui le vend que pour cause de maladie.

[illegible]

— Aussi —

[illegible]

Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

Succession de Joseph Adolphe Lacroix—Joseph Henri Lacroix vs Jean Adolphe Lacroix, veuve de Joseph Adolphe Lacroix, et les autres héritiers du dit Joseph Adolphe Lacroix.

Pour opérer un partage—No 32,713

PAR A. GUINAULT [illegible]

[illegible]

Actions.

[illegible] Great Western Rail Road Company of Galveston [illegible]

[illegible] of the Hope Insurance Company de St-Louis.

Propriétés foncières

[illegible]

## VENTES A L'ENCAN

PAR PLACIDE J. SPEAR.

Vente de propriétés de choix à long crédit, sans réserve ni limite, pour opérer un partage entre les héritiers de Julien Colvis, décédé.

Propriétés améliorées et non améliorées dans le Premier, Deuxième et Troisième Districts de cette ville, situées dans les quartiers les plus beaux et les plus avantageux.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur — Bureau, [illegible] SAMEDI, le 13 mars 1869 à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse d'Encan St-Charles dans la rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune [illegible]

[illegible]

VENTE SANS LIMITE.

Jolie petite propriété rue d'Orléans, près du marché Tremé.

PAR PLACIDE J. SPEAR encanteur—Bureau [illegible] SAMEDI, 6 mars à midi, il sera vendu à la Bourse St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune [illegible]

[illegible]

Vente positive et sans réserve

D'une magnifique résidence de famille, dans le Deuxième District

PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau, [illegible] SAMEDI [illegible]

[illegible]

Vente à long Crédit.

Deux magnifiques propriétés améliorées, situées dans le Second District de cette ville, pour être vendues sans réserve ni limite, à des termes très avantageux—

—La 1re a grande Résidence de maître située rue St Philippe, No 163, entre St Claude et Tremé.

2o—La belle Maison formant encoignure ouest des rues Dumaine et Derbigny.

PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur, Bureau, [illegible] SAMEDI, 13 mars 1869, à midi [illegible]

[illegible]

PAR G. DE FERIET.

Vente positive et sans réserve

— DE —

Une résidence, à étage, de très grand prix, dans la rue de Chartres, entre les rues Marigny et Mandeville.

Egalement, un terrain de coin, situé dans la rue Marigny entre les rues Chartres et Royale, entre deux lignes de chars de la ville.

PAR G. DE FERIET encanteur—Bureau et salle d'encan [illegible] SAMEDI, 6 mars 1869, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, [illegible] il sera vendu, [illegible]

[illegible]

PAR J. DEJAN JR.

Vente péremptoire d'un grand et beau Panorama—à l'encan.

PAR J. DEJAN, Jr, encanteur—Bureau et entrepôt, No 183 de la rue Gravier—Il sera vendu, le MERCREDI, 3 mars 1869, à 11 heures du matin, dans sa salle d'encan, au No 183 de la rue Gravier, coin Carondelet, le grand et magnifique Panorama avec les accessoires pour l'exploitation [illegible] compose de 30 magnifiques vues différentes [illegible]

[illegible]

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 28 fév

Meubles, Pianos et Meubles de bureaux, à l'encan.

PAR J. DEJAN, Jr, encanteur—Bureau, No 183 de la rue Gravier—Il sera vendu, ce LUNDIS MERCREDIS et VENDREDIS à 11 heures du matin, dans sa salle d'encan, au No 183 de la rue Gravier, coin Carondelet,

[illegible]

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis

GRANDE VENTE

De Chevaux, Mulets, Buggies et Harnais à l'encan.

PAR J. DEJAN, Jr, encanteur—Bureau et entrepôt, No 183 de la rue Gravier—
Il sera vendu, les JEUDIS et les SAMEDIS, à 11 heures précises, dans les écuries du Dr. Jas. Elliott, au coin des rues Gravier et Baronne—

Chevaux appareillés, chevaux de trait et chevaux de selle.
Mulets d'habitations et de ville,
Buggies, wagons et harnais.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis
N. B.—Entrée gratis 31 déc

MALLES DE VOYAGE
ET D'EMBALLAGE.

UN grand et bel assortiment de malles de cuir, Saratoga, malles de voyage et d'emballage [illegible] sacs, voitures d'enfants, est offert aux marchands [illegible] faire leurs achats aux prix du marché. La qualité et sont offerts à des prix modérés.
F. BAUER No 56 de la rue du Canal, en face de la Douane.
1er—au 7 avr

JOHN H. KEEP JER. S. HOGAN

KEEP & HOGAN,

Importateurs et Marchands de
QUINCAILLERIE
No 86 de la [illegible]
[illegible] de Nouvelle-Levée,
No 38 de la rue Tchoupitoulas.

A la Selle Anglaise.

F. GIEFERS,

34......RUE ST-CHARLES......34.

FABRICANT de Selles de Chasse de Course, de Cavalerie et de Dames, importateur d'articles de sellerie anglais et français, tous de qualité supérieure.
Prix modérés. 7janv—1an

JOS. RIFFLARD & SONS,

Successeurs de

V. Durand & Riffard,

Négociants commissionnaires, 42, Vesey Street,

NEW YORK.

MONTGOMERY BROS. & CO

Chevaux et Mulets.

Grande vente de beaux chevaux de selle et de harnais, mulets, buggies, harnais &c à l'encan

PAR MONTGOMERY BROS—R. M. Montgomery, encanteur.

Il sera vendu JEUDI, le 4 mars, à 10 heures et demie, aux écuries de P. Liner, rue Gravier—

De beaux chevaux de selle et de harnais—par paires et seuls,
Beaux mulets d'habitations et de ville

—EGALEMENT—

Jolis buggies [illegible] et découverts, harnais, selles, brides, etc.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis 13 déc—

Meubles. Meubles. Meubles.

PAR MONTGOMERY BROS & CO, R. M. Montgomery, encanteur—Il sera vendu JEUDI, le 4 mars, à 11 heures, à leur salle d'encan, au No 67 de la rue du Camp—

Un assortiment général de Meubles.

—TELS QUE—

[illegible]

Une grande facture de [illegible]

MACHINES A DEPOUILLER LES SOUCHES DE CANNES.

JE viens de recevoir de ces excellentes machines, ainsi que des charrues et autres instruments aratoires.
GEO. W. SIZER
13 fév—1m No 74 de la rue Carondelet.

## VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO

Marchandises sèches et Lingerie

PAR HOFFMAN, MARKS & CO—A. E. Marks, encanteur—Bureau, No 32 de la rue de Chartres—MERCREDI, 3 mars, à 10 heures du matin, il sera vendu—

Coton blanc et coton écru, indiennes françaises et américaines, ginghams, draps coton, toile écrue, [illegible]

—Egalement, à midi—

1 caisse gingembre, avaria
1 balle coutil à matelas do

Aussi, à 1 heure P. M., pour compte de qui il appartiendra.

300 paniers et caisses de champagne et de vins de Rhin.
Conditions, à la vente. 2mars

PAR EUGENE TOURNE.
Successeur de
BERNARD TURPIN.

CARGAISON DU NAVIRE PAGANINI.

PAR EUGENE TOURNE Encanteur—MERCREDI, 3 mars 1869, à 4 heures et demie de l'après-midi, au poteau No 4 vis-à-vis la rue des Familles, il sera vendu à l'encan la cargaison du navire Paganini arrivé de Gênes, consistant en—
100 barriques Vin Rouge, Fourneaux et Mor[illegible],

| | | |
|---|---|---|
| 32 boîtes | Raisins Sultana, | |
| 10 barils | do | de Corinthe |
| 20 | do | Oranges pour citrons, |
| 15 | do | Amandes sans coque |
| 8 | do | Châtaignes sèches |
| 20 | do | Marrons de premier choix, |
| 100 boîtes | Figues de Naples, | |
| 1200 | macaroni Al | |
| 4 caisses | Saucissons de Bologne, | |
| 15 balles | Bouchons | |
| 10 | do | Riz |
| 20 caisses | Huile d'Olive Flagnini, Zion | |
| 100 | do | de [illegible] |
| 100 | do | Vermouth |
| 60 | do | Vermicelli Italie |
| 60 | do | Macaroni do |
| 15 meules | Fromage Parmesan | |

Conditions—à la vente 28fév—2f

PAR CHS. T. NASH.

Avis Spécial
DE
CHARLES T. NASH,
ENCANTEUR ET COURTIER.

AYANT renoncé aux affaires de ventes de meubles à l'intérieur, je transférerai mon bureau, le 1er mars 1869, de l'encoignure des rues St-Charles et Perdido au No 170 rue Gravier, entre St-Charles et Carondelet. Les personnes ayant des marchandises dont elles désireraient [illegible]

[illegible]

23 fév—7t

PAR C. E. GIRARDEY & CO

Mille Actions du Chemin de Fer des Opelousas—à l'encan.

PAR C. E. GIRARDEY & Co—Bureau No 17 du Passage de la Bourse—MERCREDI, 3 mars 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale entre les rues Canal et Douane, il sera vendu à l'encan—
Mille Actions de la Compagnie du chemin de fer des Opelousas.
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis 3mars—

Magnifique collection
DE
Meubles en bois de rose, ébène, noyer et cerisier, marbre,

Le plus bel assortiment, des derniers genres, qu'on ait jamais offert à l'encan à la Nlle-Orléans— Sortis de manufactures françaises, des célèbres ateliers de Mallard de Seibrecht, et d'autres ateliers — Glaces riches, françaises. Tapis de toute espèce, beaux ornements de cheminées, en bronze, et autres ornements. Rideaux dentelles et soie. Porcelaine et autres articles, objets de fantaisie, chinois et autres. Pianos de Pleyel ; Tableaux à l'huile, etc.

Le tout pour le compte des propriétaires absents

PAR C. E. GIRARDEY & Co, Bureau No 17 du Passage de la Bourse—MARDI, 9 mars 1869, à 10 heures [illegible]

[illegible]

Grande vente, à l'encan, d'actions de la Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans—Huit cent trente-deux actions, pour le compte de la succession de William Sullivan, décédé.

No 1—Cour de paroisse d'Est Feliciana.

PAR C. E. GIRARDEY & CO, Encanteurs—Bureau, [illegible] MERCREDI, [illegible]

[illegible]

Huit cent trente-deux actions de la Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

PAR E. DEBES.

Articles de fantaisie, Couteaux et Fourchettes, Marchandises sèches, Bijoux, Laine et autres articles.

Contenu d'un Magasin de Détail.

PAR E. DEBES, encanteur, Bureau No 118 rue Chartres près St Louis—Il sera vendu MERCREDI, 3 mars 1869 [illegible]

[illegible]

PAR ALFRED BOULIGNY.

Successeur de Jacob Fred. Kuhn.

Jolie Résidence rue Bacchus, entre les rues Calliope et Tritons Walk.

PAR ALFRED BOULIGNY, encanteur—Bureau, [illegible] SAMEDI, 13 mars 1869 [illegible]

[illegible]

PAR BOULIGNY & HILL.

Propriété de grande valeur autrefois Briqueterie Hillgeberg, divisée en quatre lots d'à pent chaque de face au fleuve, avec de bâtisses, très boisée, située à trois arpents au-dessous des Casernes des Etats Unis, à peu près trois milles au-dessous de la ville—très convenables pour briqueterie.

PAR BOULIGNY & HILL—Alfred Bouligny, encanteur—Bureau No 127 rue Gravier—Il sera vendu à l'encan, SAMEDI, le 13 mars, à midi, à la Bourse [illegible]

[illegible]


350,000 Cigares,

[illegible]